



PREFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de IWUY

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

La société CLEMA, dont le siège social est situé à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), 52 rue de la Belle Feuille, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'enregistrement relatif à l'exploitation d'une plateforme logistique située dans la zone ouest d'activités économiques sur le territoire de la commune d'IWUY, comprenant les activités principales suivantes soumises à enregistrement au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

- **1510-2** Entrepôts couverts (stockage de matières ou produits combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes dans des), Le volume des entrepôts étant supérieur ou égal à 50 000 m³ mais inférieur à 300 000 m³
- **1530-2** Papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues, y compris les produits finis conditionnés (dépôt de), Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 20 000 m³ mais inférieur ou égal à 50 000 m³
- **1532-2** Bois ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés et les produits ou déchets répondant à la définition de la biomasse et visés par la rubrique 2910-A, Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur à 20 000 m³ mais inférieur ou égal à 50 000 m³
- **2662-2** Polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de). Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 1 000 m³ mais inférieur à 40 000 m³
- **2663-1-b** Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de) Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 2 000 m³ mais inférieur à 45 000 m³
- **2663-2-b** Pneumatiques et produits dont 50 % au moins de la masse totale unitaire est composée de polymères (matières plastiques, caoutchoucs, élastomères, résines et adhésifs synthétiques) (stockage de). Le volume susceptible d'être stocké étant supérieur ou égal à 10 000 m³ mais inférieur à 80 000 m³

ainsi que diverses activités soumises à déclaration au titre de la rubrique n° 2925.

Conformément aux dispositions du code de l'environnement, une consultation est organisée en mairie **d'IWUY du 18 avril 2018 au 18 mai 2018 inclus**, où le public pourra prendre connaissance du dossier aux heures d'ouverture des bureaux, **le lundi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15 et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15**, et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre ouvert à cet effet ou lui être annexées si elles sont remises par écrit.

Elles pourront également être adressées par courrier à la préfecture du Nord – Direction de la Coordination des Politiques interministérielles – Bureau des Installations Classées pour la protection de l'environnement – 12 rue Jean Sans Peur – CS 20003 - 59039 Lille Cédex ou par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr.

Le présent avis sera affiché deux semaines au moins avant l'ouverture de la consultation du public et pendant la durée de celle-ci, en mairies d' IWUY et d'HORDAIN.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement est le préfet du Nord et la décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions générales, éventuellement complétées par des prescriptions particulières, ou un refus.